

L'EPF NORD PAS DE CALAIS

L'EPF Nord Pas de Calais est un EPIC de l'Etat ayant compétence sur le territoire de la région. Créé en 1990 pour la requalification de friches industrielles sans vocation immédiate, il a élargi son champ d'intervention au portage foncier pour les collectivités locales et leur groupement à partir de 1996. Financé pour la requalification des friches jusqu'en 2006, il mobilise à partir de 1996 ses fonds propres adossés sur la Taxe Spéciale d'Equiperment pour son intervention foncière. Depuis sa création, l'EPF Nord Pas de Calais a requalifié 5000 hectares de friches mobilisant 180 M€ et acquis 3000 hectares pour 120 M€. Dans le cadre de son nouveau Programme Pluriannuel d'Intervention 2007-2013, il requalifie également des sites pollués en participant sur fonds propres aux financements des travaux. Pour cette période le niveau de la TSE annuelle est de 32 M€. L'effectif de l'établissement est de 38 agents.

Marc KASZYNSKI, 2007



<http://creativecommons.org/licenses/by-nd/2.0/fr/deed.fr>